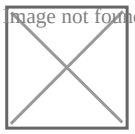

Refus de nationalité Française

Par **Latin**, le **16/03/2015** à **14:32**

Bonjour

Depuis 1996 je suis en France, et en 2012 je me suis décidée de faire une demande de nationalité
J'ai eu un refus en disant que l'examen de mon parcours professionnel, apprécié dans sa globalité depuis mon entrée en France, ne permet pas de considérer que j'ai réalisé pleinement mon insertion professionnelle, puisque je ne dispose pas de ressources suffisantes et stables
Je fait de la musique mais pas intermittent du spectacle et j'avais eu des CDD

Depuis Janvier 2014 je suis en CDI dans une association mais avec un mi temps de 25H

Alors, je voudrais juste savoir si ça vaut le coup que je me presente a nouveau ou pas?? car deja faire les papiers dans mon pays ça coute tres cher et il faut se rendre sur place, donc un cout fort !!

Mais je suis dispo a le faire si je peux y avoir une chance

Pouvez vous me donner un conseil svp?

Merci beaucoup
Cordialement

Par **youris**, le **16/03/2015** à **17:32**

Bjr,
ce qui est surprenant, c'est que vous ayez eu un refus au lieur d'un simple ajournement.
peu importe que ce soit un CDI ou un CDD, ce qui importe c'est que vous ayez des ressources stables et suffisantes.
vous pouvez travailler à mi-temps et avoir des ressources suffisantes.
cdt

Par **Latin**, le **16/03/2015** à **19:25**

Excuse moi
Mais on entend par quoi une somme stable??
Car payé au SMIC donc, 840 € par mois est considéré comme stable??
Jai pas la caf, j'ai pas de CMU et mon CDI est depuis 2014

Par **youris**, le **16/03/2015** à **20:46**

Dans votre cas, je pense que c'est la condition de ressources suffisantes qui fait défaut car le smic est à 1457 euros.

Par **Latin**, le **16/03/2015** à **23:42**

Alors, si je comprends bien, il faut avoir le SMIC (1457€) pour être considéré stable ??
Un mi-temps a plus de huit cents et quelques euros n'est pas convenable???
C'est ça que vous voulez me dire?
Et si c'est le cas, pas la peine de me représenter ???

Peut être pour vous ça fait en peu des questions bêtes, mais j'aime bien comprendre et être certaine pour ne pas commettre des erreurs

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés